

Départ pour Cannes de M. Gladstone.

France Associée. Londres, 27 novembre.—M. et Mme Gladstone ont traversé le Pas de Calais en route pour Cannes, où ils arriveront dimanche. Ils ont été acclamés par la foule, quand ils ont quitté Londres et à leur arrivée à Folkestone. Le docteur Habershon, médecin de la famille Gladstone, déclare que la santé de l'ex-premier ministre est excellente, et que ses douleurs névralgiques disparaissent dans un climat doux. Les yeux du patient sont en bon état et n'ont pas été affectés par le névralgie.

Le décret d'autonomie en Espagne.

France Associée. Madrid, 27 novembre.—La « Gazette officielle », ce matin, publie le décret royal accordant l'autonomie à Cuba et à Porto-Rico. L'article expose les principes du futur gouvernement. L'article 2 déclare que le gouvernement de chaque île sera composé d'un parlement insulaire, divisé en deux chambres. Le gouverneur général représentant la métropole exercera l'autorité en son nom. L'article 3 déclare que la faculté de légiférer sur les affaires coloniales appartient aux chambres insulaires et au gouvernement général. L'article 4 déclare que la représentation insulaire sera composée de deux corps jouissant de pouvoirs égaux : à savoir, une chambre des représentants et un conseil d'administration. L'article 5 dit que le conseil d'administration se composera de 45 membres, dont 18 seront élus et 17 nommés par le gouvernement de la métropole. L'article 6. Les membres du conseil d'administration seront des Espagnols, âgés d'environ 35 ans, qui sont nés dans l'île ou y ont résidé continuellement pendant quatre ans. L'article spécifie les nombreux fonctionnaires, tels que sénateurs, présidents de cours, des chambres de commerce et autres corps qui sont éligibles par election au conseil. Les articles de 7 à 14, inclusivement, expliquent les conditions d'élection au conseil. L'article 15 donne au trône ou au gouverneur général le droit de convoquer, de suspendre ou de dissoudre les chambres, avec obligation de se réunir de nouveau dans les trois mois. Les articles de 16 à 20 réglementent les procédures dans les chambres et accordent l'immunité à leurs membres. L'article 29 donne au parlement insulaire le pouvoir de recevoir le serment du gouverneur et de rendre effective la responsabilité des secrétaires formant le conseil du gouverneur. Les secrétaires pourront être suspendus par la chambre, auquel cas ils seront jugés par le conseil d'administration. Les négociations pour les traités de commerce sont faites par le gouverneur de la métropole, avec l'assistance des secrétaires de l'île. L'article 39 confère au parlement le droit d'imposer les impôts de douane. L'article 40 traite des relations commerciales de l'île avec la Péninsule; il stipule que les taxes sur les importations et les exportations ne seront différentielles au préjudice des produits de l'île ou de la Péninsule. Il sera formé une liste d'articles venant directement d'Espagne, laquelle obtiendra un traitement plus favorable que celui qui sera accordé aux produits étrangers entrant dans l'île, et qui sera exactement le même que celui accordé aux produits de l'île entrant en Espagne. Le droit différentiel en aucun cas ne devra excéder 35 pour cent. Le texte du décret spécifie les pouvoirs du gouverneur général. Celui-ci exercera le pouvoir suprême; il sera responsable du maintien de l'ordre; il aura le pouvoir de nommer les fonctionnaires et son secrétariat. Il publiera et exécutera les lois et décrets, les traités internatio-

naux, sous le sceau du sceau de la grâce, de suspendre les garanties constitutionnelles et d'ordonner l'état de siège quand les circonstances l'exigeront.

Collisions.

Constantinople, 27 novembre.—Le vapeur Diana, du Lloyd autrichien, est entré en collision au large de Galatée avec le vapeur anglais Antonio. Le Diana a coulé. Les cent cinquante passagers et les quarante hommes d'équipage ont été sauvés. Le Diana avait été construit à Dunbarton en 1866; il jaugeait 1708 tonneaux. Il était attaché au port de Trieste, le siège de la compagnie du Lloyd autrichien.

Innocents.

North Amherst, Ohio, 27 novembre.—Des voleurs ont fait sauter ce matin le coffre-fort de la Deposit Savings Bank contenant \$12,000. Le bruit de l'explosion a réveillé Henry Weshecker, qui dormait dans un magasin adjacent. Il a téléphoné à J. E. Plato, un des propriétaires de la banque, puis, s'armant d'un fusil de chasse, il fit feu sur un des voleurs et le blessa. Les trois autres voleurs, effrayés par le coup de feu, s'enfuyèrent en emportant leur camarade blessé. M. Plato, arrivant à ce moment, arrêta un des voleurs et le conduisit à la prison. Les voleurs n'ont pas pu s'emparer de l'argent.

L'Héritière de John B. Ketcham.

Chicago, Illinois, 27 novembre.—Le testament de John B. Ketcham, le clubman bien connu, a été enregistré aujourd'hui au tribunal pour l'obtention d'un acte de sincérité et de validité. Le testament dispose d'une succession de \$265,000 en faveur de la légataire unique, Mme Minnie Wallace Walkup Ketcham, qu'il avait épousée secrètement à Milwaukee quelque temps après son divorce.

La Réponse du Canada.

Ottawa, Canada, 27 novembre.—La réponse du gouvernement canadien à la proposition du gouvernement des Etats-Unis, proposition tendant à suspendre la chasse aux phoques pendant un an, à partir du 1er janvier 1898, indique qu'il ne lui est pas possible d'accepter la proposition, attendu que tout sujet anglais a le droit de faire la chasse aux phoques, à moins d'un décret impérial la prohibant. Le gouvernement canadien suggère que la commission conjointe projetée soit nommée et se réunisse immédiatement. A la fin des négociations sur la demi-douzaine de questions en litige, y compris la chasse aux phoques à fourrure, la législation nécessaire pourrait être obtenue du parlement impérial et la chasse pourrait être suspendue au printemps. Il est établi sous bonne autorité que le gouvernement des Etats-Unis a d'abord proposé une forte indemnité pour mettre un terme à la chasse aux phoques à fourrure, mais que sir Wilfred Laurier a rejeté la proposition.

La retraite du contrôleur Eckels.

Washington, 27 novembre.—M. Eckels abandonnera le 31 décembre prochain les fonctions de contrôleur du monétaire et assumera le lendemain celles de président de la Banque Commerciale Nationale de Chicago.

An Département d'Etat.

Washington, 27 novembre.—Les fonctionnaires du département d'Etat ont refusé aujourd'hui de discuter la réponse du gouvernement canadien au sujet de la question des phoques. Ils se sont contentés de dire qu'aucune communication à cet égard n'avait été reçue soit de l'ambassade anglaise, soit des autorités d'Ottawa. Le rapport de la conférence entre M. Foster et les représentants anglais et canadiens, rapport publié le 16 courant, démontre que la proposition maintenant envoyée d'Ottawa par le gouvernement canadien, a été faite précédemment, et que M. Foster l'a repoussée. Il fut alors clairement établi que le gouvernement des Etats-Unis ne pouvait pas consentir à mêler la question des phoques aux questions complexes de réciprocité, de révision du tarif et autres, à moins que le massacre des phoques ne soit suspendu pendant les négociations ou jusqu'au vote de lois à cet égard.

Continuation des désordres à la Chambre basse du Reichsrath.

Vienne, Autriche, 27 novembre.—Des scènes dignes d'une ménagerie ont de nouveau eu lieu à la chambre basse du Reichsrath. Quand le président, le docteur Abrahamovics, est entré, les membres de la gauche ont crié en chœur «Monte sur vous!», pendant que des coups de sifflets retentissaient et que les députés causaient un bruit infernal en soulevant et en abaissant avec force les couvercles de leurs pupitres. De nombreux membres de la gauche se sont assemblés devant la tribune du président qui agitait sa sonnette pour rétablir l'ordre, en soufflant dans des flûtes et des trompettes. Cette scène a duré un quart d'heure, durant lequel le président est resté tranquillement assis sur son siège; puis il a suspendu la séance. Au moment où le président Abrahamovics sortait de la salle plusieurs membres de la gauche lui ont lancé des boulettes de papier. Il reprit alors son siège et est resté calme au milieu du son des trompettes, des battements de mains des droites et d'autres bruits qui remplissaient la salle. Au bout de dix minutes, comme le vacarme ne s'apaisait pas, le président a quitté sa tribune. Mais le bruit a continué pendant son absence. Le docteur Wolf, le leader des nationalistes allemands, un des membres suspendus, est entré dans la salle à ce moment. Mais la police, à laquelle il a opposé une forte résistance, l'a expulsé. D'après un rapport, le docteur Wolf a été ballonné, placé dans une voiture et conduit à un poste de police. Vers 10 heures 40 le président est revenu et a clos la séance. Il a ajouté que la date de la prochaine séance serait communiquée par lettre aux membres de la chambre. Des cinquante et une personnes arrêtées hier pendant la démonstration dans la rue treize ont été renvoyées devant le tribunal provincial sous l'accusation de rassemblement illégal et de mépris des autorités. Un des individus arrêtés est accusé de voies de faits, dix autres sont accusés par le procureur de bris de clôture, cinq seront jugés pour obstruction à l'accomplissement d'un acte légal, quatre ont été condamnés à l'amende, et un seul a été acquitté. Les autres prévenus seront prochainement jugés.

Le plan naval de l'Allemagne.

Berlin, Allemagne, 27 novembre.—Un exposé semi-officiel du projet de loi du gouvernement sur la flotte a été publié cette après-midi. Cet exposé essaie de paraître donner un livre carrière au Reichstag et prévoit une flotte totale de dix-neuf cuirassés de haute mer, de huit cuirassés garde-côtes et de quarante-deux croiseurs, une augmentation de cinq cuirassés de haute mer et de neuf croiseurs. Les dépenses additionnelles sont estimées à 165,000,000 de marks, réparties sur sept années, à la fin desquelles la construction de tous les navires serait terminée. Le crédit annuel et le nombre de navires dont la construction serait commencée seraient laissés à la volonté du Reichstag. Cette augmentation porterait le budget de la marine de 118,000,000 à 150,000,000 de marks, mais d'après l'exposé il ne serait pas nécessaire de lever de nouveaux impôts.

Le testament de Ketcham.

Chicago, Illinois, 27 novembre.—Le testament de M. Ketcham a été présenté à la cour par D. C. Hanson, avocat-conseil de Mme Minnie Wallace Walkup Ketcham, qui l'accompagnait pour faire la déposition nécessaire pour établir le décès de M. Ketcham et l'endroit où il est mort. D'après la pétition de Mme Ketcham la succession de son mari s'élève à \$265,000, dont \$300,000 en valeurs et le reste en biens immobiliers. Mme Ketcham était vêtue de noir. Au sujet de la première femme de M. Ketcham, elle a dit que celui-ci avait vécu heureux avec elle. Mme Wallace Ketcham a conservé une attitude digne pendant les formalités légales. Elle a quitté la cour en même temps que son avocat. La signataire de Ketcham sur le testament montre des signes de faiblesse; elle a été écrite d'une main tremblante. Les témoins sont Joe Keller, le sommelier de Ketcham, et Sena Torrey, qui réside rue Quinzème, 1200. Les héritiers directs de M. Ketcham, dont les noms ont été donnés par la veuve pour prouver ses droits sont les suivants: Rachel A. Ketcham, la mère du défunt; Valentine H. et George H. Ketcham, ses frères, et Mme Mary E. Nearing, sa sœur, tous de Toledo, Ohio. La veuve réside avenue Indiana, 3421, à Chicago.

Le comte de Baden.

Berlin, Allemagne, 27 novembre.—Des dépêches envoyées par des membres du Reichsrath établissent que l'empereur François-Joseph a l'intention de demander la démission du comte Baden, le premier ministre, pour dissoudre le Reichsrath et ordonner de nouvelles élections. Ce n'est pas l'un des points les moins essentiels des instructions de la diplomatie allemande sous le présent régime que de travailler de toutes ses forces au développement des opérations et des bénéfices du commerce national. En gouvernement pratique et moderne, les autorités supérieures de l'empire, à commencer par le souverain lui-même, comprennent à merveille toute l'importance, même politique et internationale, des transactions commerciales. Elles s'appliquent à ouvrir la voie aux importations de produits allemands, à favoriser la conclusion de marchés et de contrats, à assister les sujets de l'empire dans la conquête ou la pénétration économique des pays voisins.

Revue des Deux Mondes.

16, rue de l'Université, Paris. — SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE 1897. I.—P. 109. — Première partie, par M. P. Caro. II.—Le socialisme et l'industrialisme dans la mesure, par M. Camille Baudouin. III.—Le socialisme en Amérique. — Le socialisme dans la réalité. — Une visite chez les socialistes, par Th. Bastien. IV.—L'union entre l'Église et l'État dans l'Égypte, par M. René Lamy. V.—Le socialisme en France, par M. Paul et Victor Marvaud. VI.—Les marchés financiers de l'Amérique, par M. Louis Georges Levy. VII.—Le voyage illustré. — Les États-Unis de M. Maurice Barrès, par M. René Lamy. VIII.—Chronique de la semaine, histoire politique, par M. Francis Chatelet. IX.—Bulletin bibliographique.

Mgr. CHAPELLE.

L'ABELLE apprend avec un vif plaisir—disons le mot, avec une véritable fierté, la nomination de Mgr Chapelle à l'archevêché de la Nouvelle-Orléans. La Louisiane n'est pas seulement un Etat, profondément catholique; c'est aussi un Etat essentiellement français. Le clergé, comme la masse des catholiques, est essentiellement français. Tous seront heureux d'apprendre que Rome en est revenue aux anciennes traditions et nous gratifie, de nouveau, d'un prélat français. Toute la population lui en témoignera chaleureusement sa reconnaissance. Mgr Chapelle, d'ailleurs, n'est pas le premier venu parmi les évêques et les archevêques américains. Il faisait naguère, grande figure à Washington, où l'église qu'il dirigeait, était devenue, comme on l'appellait alors, l'église du corps diplomatique. Nous sommes convaincus que la population catholique de la Nouvelle-Orléans, si profondément religieuse et toujours française, fera à Mgr Chapelle une chaleureuse, une enthousiaste réception; et l'ABELLE se promet bien d'y prendre cordialement part.

L'ambassadeur d'Allemagne à Constantinople.

Le nouvel ambassadeur d'Allemagne à Constantinople, le baron Marschall de Bieberstein, vient d'arriver à son poste, en dépit des bruits tendancieux répandus sur l'état de sa santé. On sait avec quelle effusion le sultan Abdul-Hamid avait naguère accueilli l'annonce officielle du choix de l'ambassadeur d'Etat à l'office impérial des affaires étrangères. Il avait télégraphié d'urgence à l'empereur Guillaume qu'en outre qu'il était la courtoisie de devoir toujours trouver une « persona grata » dans l'ambassadeur désigné par un si grand et parfait ami, il ne pouvait se tenir de lui exprimer sa reconnaissance toute spéciale pour la nomination d'un ministre étroitement associé à la politique orientale de l'Allemagne en ces dernières années. Le baron Marschall de Bieberstein serait assurément bien difficile à contenter s'il n'avait ressenti quelque satisfaction de cet heureux dévouement et n'en avait tiré les plus favorables augures pour l'accomplissement de sa mission.

UN PALAIS PEU BANAL.

Parmi les curieuses idées qu'a fait éclore en une floraison fabuleuse—la suggestion de l'Exposition de 1900, une mention spéciale est due à un palais assurément pas banal, puisque son revêtement extérieur au lieu d'être ou de marbre ou de stuc, de bois peint, de cristal ou d'or, serait figuré par une immense chute d'eau enveloppant tout l'ensemble. Ce palais féerique n'occuperait pas moins de dix mille mètres carrés. On pourrait donc y grouper

les plus originales et les plus diverses. Mais le caractère distinctif de l'époque serait d'être une liquidité hémisphérique, formée de nappes transparentes et irisées se développant en une courbe majestueuse de l'extrême sommet jusqu'au premier étage. Le projet—qui a déjà été soumis à la Commission de l'Exposition—émane de M. Zawiejski, l'architecte bien connu du Théâtre national de Cracovie et élève du célèbre baron Forstet.

NOTRE GRAVURE.



Le trône de Ménélik.

A la suite de la mission Lagarde et des résultats si importants qu'elle obtint pour les intérêts français en Ethiopie, un crédit, on s'en souvient, fut mis par le gouvernement à la disposition de M. Lagarde en vue d'acquiescer à la faire pour Ménélik. La pièce principale de ces cadeaux offerts fut commandée à l'artiste orfèvre Pous-sielgue-Rusand, et consiste en un trône de forme très particulière que représente notre gravure et qui participe du lit de justice et du fauteuil de réception. Aux jours d'audience le souverain, «lion de la tribu de Juda», s'assoit à la turque entre les deux coussins tandis que les dignitaires admis à la réception défilent devant lui. Le trône est tout entier en or sculpté et doré, dans un style roman-byzantin très pur, les ornements relevés de points de couleur verts et rouges qui sont les couleurs d'Ethiopie. Les tentures en damas de soie pourpre sont garnies de franges, de galons et de broderies d'or fin de la plus extrême richesse. Tout cela a été conçu et exécuté en cinq semaines et l'on peut dire sans vanité que l'industrie parisienne était seule capable d'un pareil tour de force. L'envoi parti à la fin d'août est aujourd'hui arrivé à destination. En même temps que le trône, la France a envoyé à Ménélik des croix et des chaînes d'or destinées à l'empereur et à sa famille. Le croix du souverain est faite en or-février avec améthystes et grenats; le collier n'a qu'un simple rang. Celle de l'impératrice est rehaussée de saphirs, de perles fines et de turquoises; le collier plus lourd et qui comporte à lui seul une demi-livre d'or est à trois rangs. Il y a ensuite quatre autres croix plus petites et du même genre pour les enfants de la famille impériale.

Le départ de M. D'Anglade.

Le départ de la Nouvelle-Orléans du consul de France, M. Geo B. D'Anglade sera très prochain, nous assure-t-on; et ces nationaux ses amis ne veulent pas qu'il prenne congé d'eux, sans lui exprimer collectivement le regret que leur cause ce départ, tout en le félicitant du témoignage flatteur dont il vient d'être l'objet de la part de son gouvernement. On verra plus loin un avis convoquant la colonie française

Echos de Partout.

Espagne. Le «New York Herald» ayant annoncé que le général Weyler avait emporté des cartes de la guerre, ainsi que d'autres documents sur la situation militaire en quittant Cuba, la «Correspondencia» publie la note suivante: Nous nous bornons à la traduction littérale de la dépêche, car la gravité des indications qu'elle contient ne permet aucun commentaire. Nous croyons cependant que l'information du «Herald» ne sera pas officiellement confirmée, car elle est incroyable; il faut néanmoins que la lumière complète se fasse, car, si le fait se confirmait, le gouvernement serait obligé à une attitude inexorable. —On mande de Washington que le chef des rebelles Maximo Gomez vient de publier un document par lequel il refuse l'autonomie de Cuba. —La régente a signé les décrets nommant le comte D'Ascon, ambassadeur à Londres, et M. Maso, ambassadeur au Quirinal.

Chine.

L'escadre allemande a débarqué des troupes dans la baie de Kiao-Tchéou, afin d'affirmer le droit du gouvernement impérial d'obtenir des réparations pour le meurtre de deux missionnaires massacrés à Yeng-Tchéou, dans le Chang-Toung austral, et pour la destruction de leur station, situées dans le voisinage du tombeau de Confucius, lieu fréquenté de pèlerinage et centre de fanatisme.

Afr que occidentale.

Outre les trois expéditions que le gouvernement britannique organise dans le hinterland de ses possessions de Lagos, de la Côte d'Or et du protectorat voisin, la Compagnie Royale du Niger va mobiliser des forces dans ses territoires. C'est de nouveau le major Arnold qui les commandera. Il a ordre de marcher contre Arou, prince de Idah, dont la place forte, grand centre de traite, est située à quatre jours de marche du Niger. La colonne envoyée contre ce chef comprendra 180 hommes; elle emmène des pièces de 7 et des maxims; trois lieutenants et deux médecins l'accompagneront; ils ont quitté ces jours-ci Lokodja. Le prince Arou est accusé d'avoir pillé pendant plusieurs semaines les établissements de la tribu akpoto, pour acquérir des esclaves.

Transvaal.

On télégraphie de Pretoria: Les citoyens du Transvaal ont l'habitude de signer en masse des appels demandant à leurs chefs favoris de poser leur candidature à l'élection présidentielle. Cette fois-ci le président Krüger, le général Joubert, vice-président de la République et commandant en chef de ses forces, M. Schalk Burger, membre non officiel du conseil exécutif ont reçu de semblables appels, tandis que les adresses envoyées à M. Paul Krüger comptent plus de 60,000 signatures d'électeurs, celles que M. Schalk et le général Joubert ont reçues n'en portent que quelques milliers. On ne sait encore quel candidat se portera contre M. Paul Krüger.

«tallée sous un appendice conti- gu à la salle et dans lequel opérait un nègre d'une odieuse malpropreté. «Mais la clientèle de la maison ne se souciait pas de ces inconvénients. «C'était une réunion de femmes maigres, vêtues de la façon la plus extravagante qui se puisse concevoir avec des mélanges de couleurs hétéroclites, de cow-boys et de ranchmen vêtus comme nos compatriotes, de voyageurs venant à New-City comme moi, dans un but d'exploration pour voir s'il y avait quelque chose à entreprendre ou quelque marchand- dise à placer. «Il y avait aussi un journal- liste que j'entendis appeler colonel par le baron Paynel. «C'était le rédacteur de la gazette de New-City, et quand je demandai au baron, qui nous installait de son mieux à l'une des extrémités de la grande table à sapper rous, s'il avait vraiment servi dans l'armée, il me mit à rire et me répondit qu'à New-City comme dans toutes villes neuves qui se fondent chaque jour dans les Etats un peu lointains de la grande République américaine on ne voit que des colonels, des juges et des citoyens qui se qualifient eux-mêmes de «prominentes». «Personne n'y trouve à redire. «Le charcutier est un citoyen

«prominent et l'épicier en est un autre. «Souvent ils rendent la justice même temps qu'ils exercent leur profession, et en ce cas il est prudent de leur donner sa pratique. «D'ailleurs le propriétaire de l'établissement où nous étions et qui s'appelle l'Hotel International, était aussi colonel. «Il nous fit l'accueil le plus chaleureux et s'intéressa beaucoup à ma fille à laquelle il apporta quelques friandises. «Je dois dire qu'il y avait dans tout ce monde un air de vigneron, d'entraîné, de vie exubérante et de hardiesse de nature à faire pardonner beaucoup de bizarreries et d'excentricités. «Nous achevions notre déjeuner lorsque nous eûmes un spectacle peu ordinaire et qui te donnera une idée des mœurs de ce étrange pays. «Une discussion s'éleva entre une des femmes maigres qui buvaient dans un des coins de la baraque et l'un des personnes nages plus ou moins promi- nentes qui lui tenaient compagnie. «Elle le tire dans l'avenue par la besace de son habit et à elle le contraignit à s'aligner. «Je restai à table avec ma fille pour ne pas lui donner d'émotions inutiles et ce ne fut que quelques minutes après que j'appris par la vicomte et

«le baron comment la querelle s'était élevée. «Il avait fallu boxer dans les règles. «La fille et le personnage «prominent se débarassèrent de leurs vêtements jusqu'à la ceinture et la partie s'engagea en présence des témoins réglementaires. «Tout d'abord la jeune personne maigre reçut un maître coup en pleine figure qui la jeta à terre où elle resta une ou deux minutes sans reprendre ses sens. «Mais un verre de whisky le remit sur pied et alors ce fut au tour du citoyen «prominent d'écoper. «Après quelques passes jugées tout à fait supérieures, il fut mis complètement hors de combat, les yeux au beurre noir, couvert de bleus et aux trois quarts avenglé. «Il n'avait pu faire réussir son premier coup. «On le ramena à son domicile tandis que la brave jeune personne, le nez légèrement avangé mais satisfait, savourait sa victoire et recevait les sincères félicitations de ses admirateurs. «Elle s'appelle mes Bessie et j'appris quelque temps après qu'elle est Anglaise, et qu'elle a déserté l'armée du Salut pour courir les aventures. «On laissera-t-elle ses os ? «Pauvre créature!

«J'appris aussi que le citoyen «prominent qui avait si malheureusement boxé avec elle et qui exérait à côté de l'Hotel International la profession de marchand d'épices, n'avait pu se résigner à la honte de sa défaite, ralliée dans la Gazette de New-City, et qu'il était parti pour une autre cité naissante en emportant sa maison et sa marchandise. «J'avoue qu'après une heure et demie de séjour dans l'Hotel du colonel Scott, un brave homme, à tout prendre, qui ressemble aux cowboys et aux ranchmen qui composent le plus clair de sa clientèle, j'aurais hâte de respirer un air plus pur et de quitter cette «ville» dont les avenues ne sont que bornées que de quelques hangars décorés du nom de «maison», et où le jugement avec lequel il faut être en bons termes—rend ses sentences entre quatre murailles en touchant au milieu desquelles on voit trois chaises de bois, une table mal équilibrée et un gros poêle de fonte couvert de rouille. «C'est tout. «Aussi fut-ce avec un plaisir extrême que je vis atteler de petits chevaux qui avaient bonne mine à deux sortes de wagonnets ou l'ont mit nos bagages. Nous y primes place non sans énergiques poignées de mains distribuées au colonel

«Scott et à ses filles, deux jeunes demoiselles qui partagent avec lui la direction de son hôtel et qui, moi, jouissent d'une santé florissante en dépit des agitations de leur vie et scènes violentes qu'elles en visagent avec une figure extraordinaire. «Le ranch dans lequel notre compatriote nous offrait l'hospitalité n'est éloigné de New-City que d'une quinzaine de milles, mais il n'existe aucun chemin dans cette région. «On passe où l'on peut et comme on peut, et ce n'est pas tous jours facile. «Notre hôte était chargé de conduire une des wagonnettes, et un cowboy d'aspect farouche conduisait l'autre. «Je ne te décrirai pas notre voyage. «Tu peux te figurer ce qu'il devait être. «Au sortir de New-City tout alla assez bien. «Nous traversâmes une plaine sur laquelle on ne sait quelle convulsion de la nature a élevé une infinité de petites dunes assez semblables aux saules- res d'une campagne plaine de lait bouillant. «C'est la prairie. «Elle est partout recouverte d'une herbe épaisse et douce extrêmement nourrissante et dans laquelle des troupeaux de bœufs et de chevaux au li-

«comme ils peuvent par les plus grandes chaleurs comme par les froids les plus intenses. «Tout ce bétail vit à la façon des buffles qu'il a remplacés. «Les chevaux se défendent mieux contre les rigueurs de l'hiver que les bœufs, moins bien constitués pour gratter la neige et mettre à nu l'herbe sèche dont ils ont besoin. «Après avoir trotté et galopé sur cette plaine pendant trois heures, nous pénétrâmes par des brèches qui épouvantaient un charretier de la Beauce dans un pays qui à quelque rapport par ses forêts de sapins et ses escarpements, avec les Pyrénées. «C'est la Montagne noire. «Le baron Paynel y a fondé son établissement. «Et il en raison d'abord parce qu'il est plus probable que les émigrants qui cherchent des terres à défricher y viennent pas l'en déloger à cause des difficultés de la culture, ensuite parce que l'eau y est d'une abondance extrême et l'herbe d'une qualité vraiment supérieure. «Son instinct de gentilhomme normand l'a admirablement servi. «Nous arrivâmes à la fin du jour à Paynel-ranch. «C'est la maison qu'on a dessinée dans la Gazette de New-City et que nous habitons.

«ment où nous arrivions, depuis quatre ans qu'il était venu s'établir dans ces montagnes, à l'extrémité de toute civilisation, enclos environ trente mille hectares, créa l'habitation et les dépendances nécessaires à l'exploitation de sa propriété temporaire—car les concessions de cette nature sont toutes précaires d'après la loi américaine—et tracé une sorte de parc et de jardin potager, les seuls peut-être qui existent, sont à cinquante lieues à la mode. «La maison est bâtie en troncs de sapins superposés à peu près comme les chalets suisses qu'on voit dans les grandes Alpes. «Tout y est en bois, les planchers, les plafonds et le reste. «Des massifs d'ébène et de buffles en ornent les ouvertures. «Quelques plantes grim-pantes s'accrochent ça et là aux parois et prêtent un peu de charme à cette habitation «bizarre. «Mais ce qui la rend surtout attrayante, c'est le voisinage de magnifiques bouquets de sapins heureusement conservés dans les massifs qui ont fourni les matériaux des constructions.